

**Ministère de la Mobilité et des Travaux publics**  
**Administration des Ponts et Chaussées**  
**Division des travaux neufs**

**Avis de marché**

**Procédure** : 10 européenne ouverte

**Type de marché** : Travaux

**Date limite de remise des plis** : 11/06/2025 10:00

**Lieu** : Les offres sont obligatoirement à remettre via le portail des marchés publics avant les dates et les heures fixées pour l'ouverture. Il n'y aura pas de séance d'ouverture publique de la procédure ouverte.

**Mise à 2x3 voies de l'autoroute A3**  
**Lot B2**  
**Echangeur de Livange**

**Description** : Elargissement de l'autoroute A3 au droit de l'échangeur de Livange avec la construction de quatre nouvelles bretelles pour l'échangeur de Livange ainsi que la démolition et reconstruction de l'ouvrage OA1020.

Les travaux consistent notamment dans la réalisation de :

- Elargissement de l'autoroute A3 avec la construction du nouvel échangeur de Livange composé de quatre nouvelles bretelles
- Démolition et reconstruction de l'ouvrage OA1020 en phases
- Construction de culées provisoires pour la mise en place d'un ouvrage provisoire pendant la reconstruction du nouvel ouvrage OA1020
- Réhabilitation de l'ouvrage OA1021
- Déviation ou protection des réseaux existants et la pose de nouveaux réseaux - Construction d'un bassin de rétention ouvert
- Renouvellement de la couche de liaison et de la couche de roulement sur la totalité de l'autoroute A3 dans les limites du projet et sur une partie hors limites de projet
- Redressement de la N31 et des chemins agricoles
- Construction d'écrans acoustiques
- Mise en place de feux de signalisation sur les carrefours de la N31 du nouvel échangeur

Délai d'exécution des travaux : 665 jours ouvrables

Début prévisible des travaux : automne 2025

**Conditions d'obtention du dossier** : Les documents de soumission sont à télécharger à partir du portail des marchés publics ([www.pmp.lu](http://www.pmp.lu)).

**Réception des plis** : La remise électronique des offres est obligatoire. Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture.

**No. avis complet sur [pmp.lu](http://pmp.lu)**: 2500922